

Le

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont

Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr

N° 237 - avril 2018

SOMMAIRE

➤ Sécurité
Des contrôles pour votre sécurité



Page 4

➤ Environnement
Création d'un collecteur d'eaux usées



Page 5

➤ Retour sur...
Un carnaval de conte de fées



Page 7

BUDGET 2018

RIGUEUR DE GESTION ET VOLONTARISME EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

pages 2-3



TEMPS FORTS

➤ Samedi 29 avril

Exposition de véhicules anciens

À l'occasion de la Journée nationale des véhicules d'époque, l'association les Pétrar'Ardentes Domontoises vous invite à venir découvrir les véhicules anciens à moteur.

Esplanade des Fauvettes de 9h à 17h
Renseignements : 07 77 89 47 54

Vous possédez un véhicule ancien à moteur, venez le faire admirer
le 29 avril 2018
 de 9 h à 17 h

Esplanade des Fauvettes
 rue de Paris
 95330 DOMONT

Renseignements
 07 77 89 47 54 - lespetarardentes@yahoo.fr

DOMONT

Page 12

➤ Mardi 8 mai

Victoire du 8 mai 1945

Les associations d'Anciens Combattants et la municipalité vous invitent à participer à la cérémonie qui traversera le haut-Domont jusqu'au Monument aux Morts de la place de Verdun.

18h - Cimetière de Domont

Renseignements : 01 39 35 55 00

REPUBLIQUE FRANÇAISE
 Ville de Domont

73^{ème} Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

18h Rendez-vous au Cimetière
 dépôt de gerbe au monument

Place de Verdun,
 dépôt de gerbe au monument aux Morts

En présence :
 du Conseil Municipal des Anciens Domontois
 Des Associations Locales des Anciens Combattants et victimes de guerre,
 et de la Musique Départementale des Sauteurs-Pompiers de Val d'Osse

Page 12

Budget 2018

Une année de transition: rigueur de gestion et volontarisme en matière d'investissement

Voté le 29 mars dernier, le budget 2018 de la commune a confirmé la bonne santé des finances communales dont les principales dépenses de fonctionnement restent stables.

Un budget marqué par de nouveaux investissements durables entièrement autofinancés, sans recours à de nouveaux emprunts. À noter également, une réévaluation des taux d'imposition communaux pour adapter les ressources de la commune aux contraintes qui lui sont imposées depuis près de 5 ans.

QUESTIONS À LAURENT GUIDI, MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES COMMUNALES



Quelles sont les principales orientations de ce budget 2018 ?

C'est un budget placé sous le signe du volontarisme et de la continuité. Nous conservons le cap d'une gestion très centrée sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'optimisation de la gestion et de l'organisation de nos services. C'est en effet la maîtrise des dépenses de fonctionnement qui permet de conserver des marges de manœuvre pour investir et pour limiter la pression fiscale.

Cette année, les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières ont pourtant été légèrement réévalués ?

C'est exact. Nous avons tenu 20 ans avec les mêmes taux d'imposition communaux, mais cette année, il a fallu les augmenter légèrement afin d'apporter un peu d'oxygène à notre budget : il s'agit d'une augmentation raisonnable de 1,9 %. Le taux de Taxe d'habitation passe de 14,57 % à 14,85 % et celui de la taxe foncière de 13,38 % à 13,63 %, ce qui reste très inférieur à la moyenne des communes de même taille. Il faut par ailleurs noter que la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) baisse quant à elle à hauteur de 13 %.

Une réévaluation, quelles raisons ?

C'est la conséquence de plusieurs facteurs qui se sont manifestés au cours des quatre dernières années.

Tout d'abord la baisse continue des dotations de l'État depuis 2013 qui a fait perdre un million d'euros de recettes à la commune et ce de manière définitive.

Ensuite l'application de la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui a entraîné la fusion des intercommunalités avec la réintégration dans le budget communal de l'entretien des équipements sportifs et du cinéma.

Et en troisième lieu, la pression imposée par l'État sur les communes en matière de construction de logements. Cet apport de population nouvelle, reste positif, mais, même si nous ne facturons pas le coût réel nécessite l'adaptation de nos services dans le domaine de l'enfance. Enfin, il y a la suppression progressive de la Taxe d'habitation à la source de nombreuses incertitudes à moyen terme. Nous préférons anticiper. Nous avons atteint la limite de ce qu'il était possible d'économiser sans baisser la qualité de nos services, un réajustement s'imposait.

Dans les réunions de présentation qui ont précédé le vote du budget, vous avez également insisté sur la dette. C'est un problème à Domont ?

La dette communale se situe dans la moyenne des communes de même strate après deux ans de non-emprunt et de désendettement. La maîtrise de la dette constitue, selon nous, un paramètre de gestion essentiel.

Un mot sur les investissements 2018 ?

Nous achèverons cette année des réalisations engagées en 2017 telles que l'extension de la Maison de la Petite Enfance, mais au total, c'est un budget d'investissement de 6 300 000 € qui sera engagé en 2018, avec un programme assez important de travaux d'entretien du patrimoine : voiries, bâtiments, écoles. Mais comme les années précédentes, nos investissements concernent tous les services et toutes les générations de Domontois. Nous avons par ailleurs établi une programmation pluriannuelle des investissements pour disposer d'une vision à plus long terme.

LES POINTS À RETENIR CÔTÉ RECETTES

10 914 584 €

Total des impôts et taxes du budget communal 2018. Ce total comprend l'attribution de compensation versée par la communauté d'agglomération, en hausse de +55 % du fait du transfert de la gestion des équipements sportifs et du cinéma à la commune.

1 946 087 €

Total des produits des différents services aux usagers. Elles représentent un peu moins de 12 % des recettes réelles de fonctionnement.

3 361 229 €

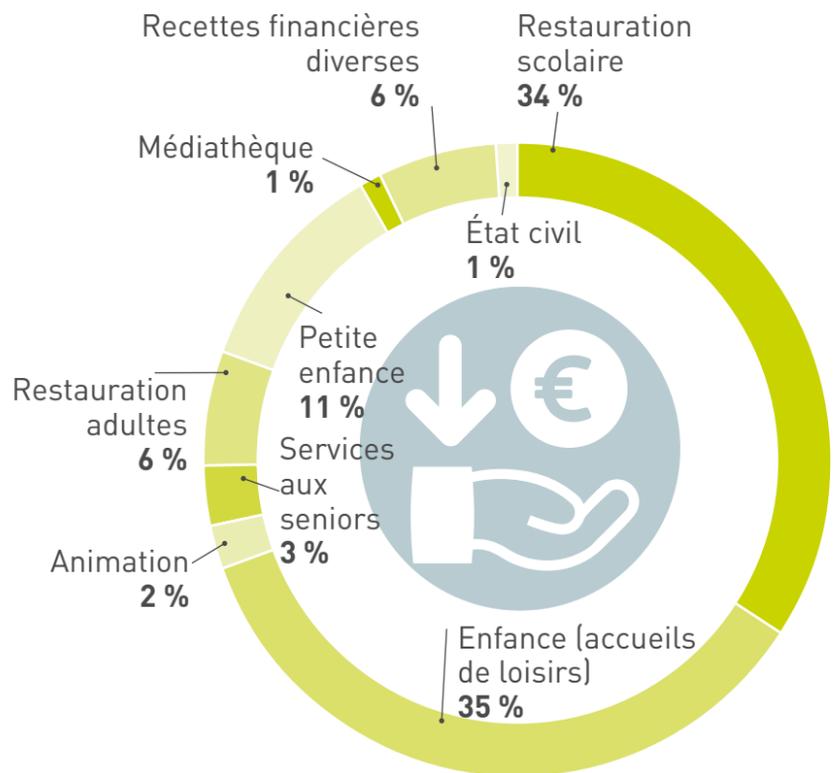
Total des dotations et subventions. Ces recettes sont en diminution de près de 7 % par rapport à 2017 avec une baisse assez notable des aides de la CAF en raison des travaux d'extension de la Maison de la Petite Enfance.

3 378 147 €

C'est le montant de l'excédent de l'exercice 2017 du budget Ville et du budget annexe « assainissement ».

3 622 350 €

Total des produits des cessions. Quatre opérations sont concernées : la commercialisation de 10 lots à bâtir rue Maxime Ménard, la vente d'un terrain route de Montmorency, la vente d'un bien chemin des Beursillons et la vente d'une parcelle dans le cadre de l'opération « Cœur de ville ».



LA VILLE AUSSI DOIT PAYER SES FACTURES...

- 111 852 € de facture d'eau
- 378 980 € de facture d'électricité
- 19 510 € de facture de gaz
- 43 000 € de facture de fioul
- 61 000 € de factures de carburants

- 80 300 € de factures d'assurances
- 52 650 € de frais de poste
- 94 031 € de frais de télécoms



LES POINTS À RETENIR CÔTÉ DÉPENSES

4 676 072 €

Total des charges à caractère général qui sont en diminution de près de -6 % par rapport à 2017 grâce à de nouveaux efforts de gestion.

10 264 384 €

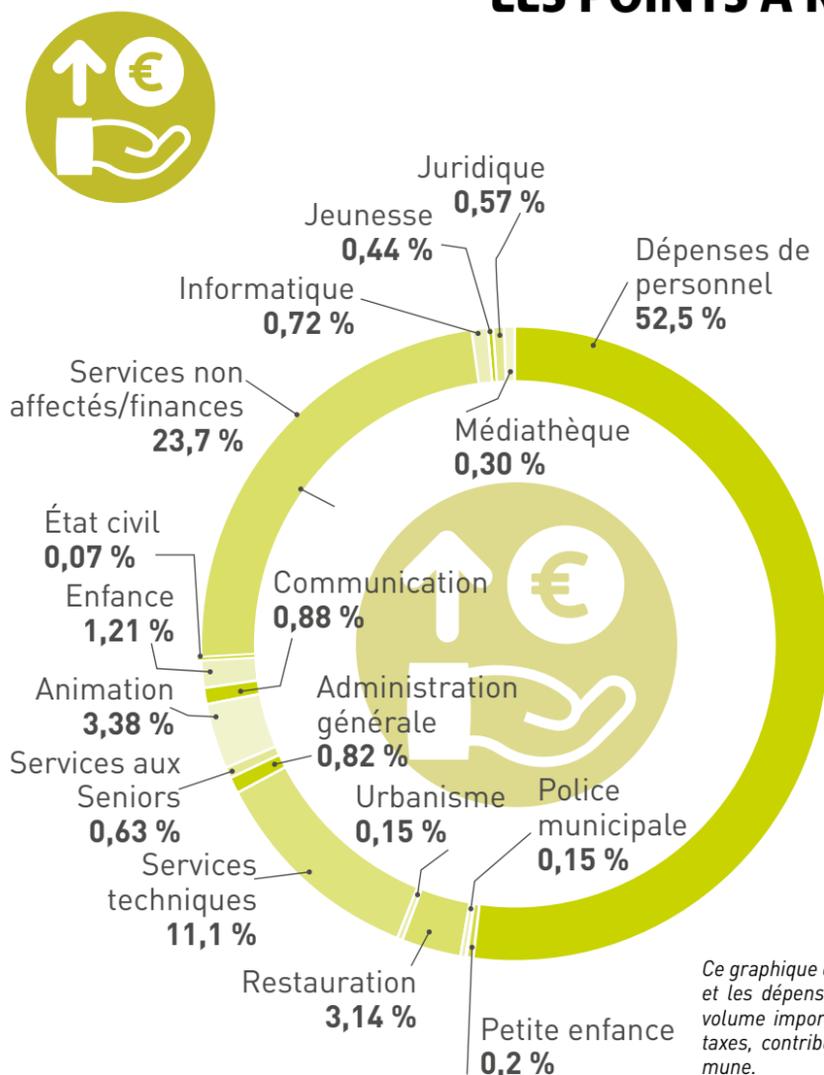
Total des dépenses de personnel qui sont en légère hausse de +0,9 %, du fait notamment de la réintégration des personnels d'entretien des équipements sportifs. Au 1^{er} janvier 2018, la ville employait 251 agents en équivalent temps plein, dont 69 % de personnels féminins et 31 % de personnels masculins.

1 098 810 €

Total des charges de gestion courante qui comprennent notamment les subventions versées aux associations (358 340 €) et aux coopératives scolaires pour les sorties scolaires (32 000 €), la contribution au service d'incendie (292 041 €) et la subvention au CCAS (99 000 €).

460 605 €

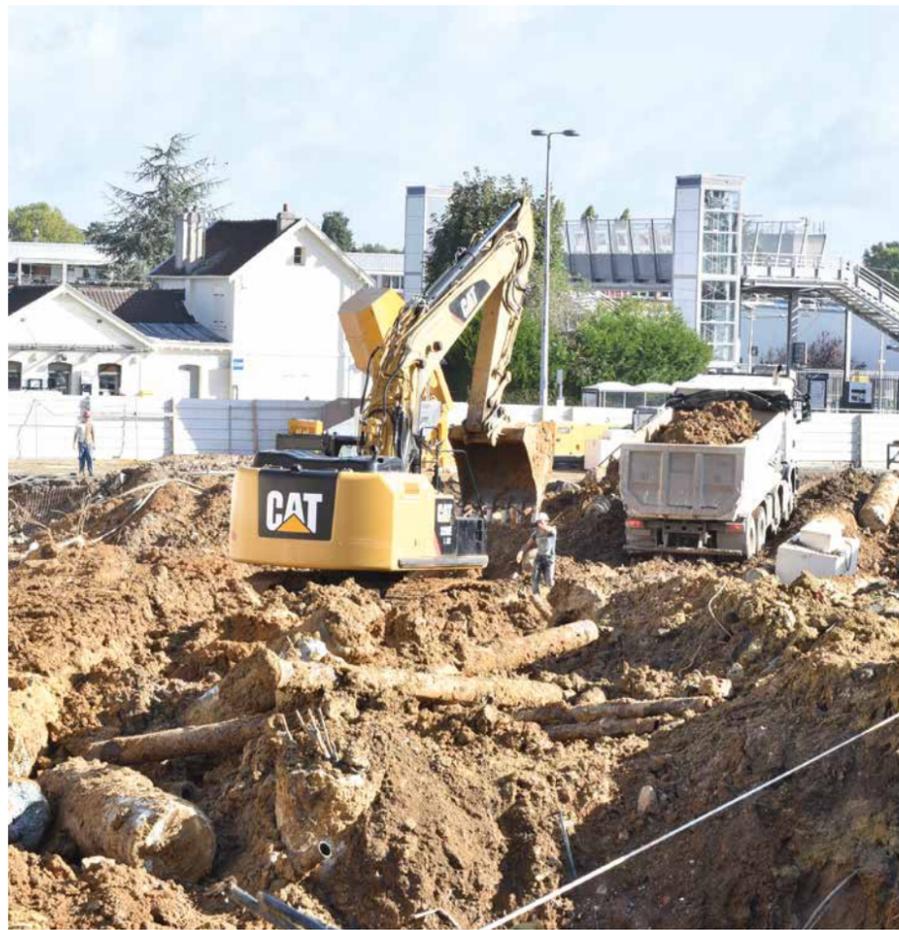
Montant des intérêts de la dette payée en 2018, en diminution d'environ 60 000 € par rapport à 2017.



Ce graphique dissocie l'ensemble des dépenses de personnel de la commune et les dépenses courantes des différents services communaux. À noter le volume important des services financiers qui correspond à l'ensemble des taxes, contributions, subventions, remboursements déboursés par la commune.

LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2018

Le budget d'investissement de la Ville s'élèvera en 2018 à 6 293 000 €. C'est le montant total des opérations programmées pour 2018-2019 qui seront réalisées en fonction des subventions attendues, hors remboursement du capital de la dette qui est comptabilisée en dépense d'investissement. La Ville poursuivra également une politique dynamique d'acquisition foncière qui lui permet, depuis des années, de conserver la maîtrise de son développement. Survol des principaux investissements prévus au budget 2018.



URBANISME > 1 677 000 €

- Lancement de la procédure de révision générale du PLU
- Acquisitions de diverses propriétés bâties et non bâties
- Études liées aux projets urbains

ÉQUIPEMENT DES SERVICES > 641 707 €

- **130 980 € pour la modernisation du parc informatique** (logiciels, ordinateurs, serveurs, tablettes pour les écoles)
- **123 340 € pour divers outillages**, fournitures et véhicules aux services techniques dont l'acquisition de deux véhicules de service électriques pour une politique de développement durable
- **59 500 € pour l'équipement de la cuisine centrale**
- **112 773 € pour l'équipement de la Maison de la Petite Enfance** en mobilier et équipements divers
- **13 969 € pour l'acquisition de mobilier divers pour les services administratifs**
- **29 685 € pour l'acquisition de mobilier** et d'équipements divers au service scolaire



CADRE DE VIE - ESPACES VERTS > 6 18 700 €

- **165 000 € pour la création d'un plateau multisport** dans le parc des Coquelicots et l'agrandissement de l'aire de jeux
- **44 000 € de travaux de clôture** (parc de la mairie, cimetière, Pasteur)
- **35 000 € pour le remplacement de l'aire de jeux à l'école Pasteur**
- **60 000 € pour le déplacement et la mise en valeur du monument des fusillés**
- **24 000 € pour la réhabilitation des alignements d'arbres** situés rue de l'Indépendance
- **17 000 € pour la création d'un columbarium** et de cavures au cimetière

VOIRIE > 1 617 000 €

- Diverses études dont le développement de la zone d'activité à proximité de la clinique Capio
- Réalisation de plateaux surélevés rue Aristide Briand (report 2017)
- Travaux de sécurisation de la circulation
- Viabilisation du secteur 64 rue de la République
- Réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue André Nouet
- Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans le parc de l'Hôtel de ville
- Aménagement du Carrefour rue d'Ombreval / chemin de la Ferme et élargissement du trottoir rue d'Ombreval
- Réfection des trottoirs rue Pasteur
- Aménagement de la RD11 (à proximité du garage Renault)



ENTRETIEN DES ÉCOLES > 560 500 €

- **207 500 € pour le groupe scolaire Jean Moulin**
- **89 300 € pour le groupe scolaire Charles de Gaulle**
- **76 900 € pour l'école Louis Pasteur**
- **64 800 € à l'école Pierre Brossolette**
- **60 000 € pour la pose de films occultants de sécurité**
- **46 000 € pour la cuisine centrale**
- **16 000 € à l'école Gabriel Péri**



ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX > 1 177 148 €

- **240 100 € de travaux d'entretien divers** dont l'extension des services techniques, divers travaux d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite, ajout de caméras de surveillance, provisions pour travaux urgents, mises aux normes électriques, etc.)
- **113 000 € de frais d'études divers**
- **87 000 € de travaux d'entretien de l'église**
- **663 948 € pour l'extension de la Maison de la Petite Enfance**
- **60 000 € pour des travaux d'agencement des nouveaux locaux du CCAS** (anciens locaux de la CPAM)
- **13 100 € de travaux d'entretien à la médiathèque**
- **112 773 € pour l'équipement de la Maison de la Petite Enfance** en mobilier et équipements divers



▶ REMBOURSEMENT DU CAPITAL DES EMPRUNTS : 1 326 000 €

▶ MONTANT DU DÉSENETTEMENT DEPUIS 2 ANS SANS EMPRUNT : 2 649 000 €



Des contrôles pour votre sécurité

Afin d'inciter les automobilistes à mieux respecter le code de la route, la municipalité à la demande de nombreux domontois, a décidé de mettre en place un nouveau dispositif. La Police Municipale de Domont va procéder à des contrôles réguliers de la vitesse et du respect des panneaux Stop dans certaines zones de la commune.



Il va falloir lever le pied sous peine de voir vos points de permis s'envoler. Dans quelques jours, la Police Municipale va mettre en place un dispositif de contrôle dans les rues de la commune. Objectif, veiller au respect des limitations de vitesse, mais également à celui des Stop, alors que de nombreux habitants s'inquiètent de la vitesse excessive de certains véhicules dans les rues. Loin de lancer une politique du chiffre, l'opération est placée sous le signe de la pédagogie. Ici, pas question de prendre les usagers par surprise, la mairie a décidé de publier la liste des zones de contrôles où pourront se trouver les agents. Si les contrôles débutent courant avril, ils

ne donneront dans un premier temps lieu qu'à un rappel à l'ordre, afin de laisser le temps à chacun de s'informer sur l'opération.

Attention, passé quelques jours, la Police Municipale verbalisera systématiquement les infractions.

Au total, 29 points de contrôles ont été retenus : 22 pour la vitesse et 7 Stop.

À noter que chacune des zones sera contrôlée au moins une fois par mois.

À terme, l'objectif est d'inciter durablement les automobilistes à être plus prudents lorsqu'ils circulent dans les rues de la commune.

Un partenariat avec la ville de Saint-Brice

Pour mener à bien cette opération, la Police Municipale de Domont a signé une convention avec la commune de Saint-Brice, qui dispose d'un radar. Elle permet le prêt du matériel nécessaire aux contrôles de vitesse dans la commune. Ils seront menés par des fonctionnaires habilités de Domont. Ces derniers disposent des mêmes droits que la Police Nationale et la Gendarmerie en matière de sécurité routière. « Nous pouvons effectuer des contrôles de la vitesse, relever les alcoolémies, mais aussi verbaliser les infractions au Code de la Route et au stationnement », précise Franck Dubois, Chef de Service de la Police Municipale de Domont.

Côté matériel, sachez également que la Police Municipale dispose de terminaux mobiles (PDA) pour la verbalisation des véhicules en zones réglementées (Zone Bleue), en stationnement gênant ou abusif avec enlèvement en fourrière ou en stationnement dangereux. Avec l'usage du smartphone, ils sont en capacité de dresser une contravention avec l'appui de la photographie. Le CSU, qui gère les images de vidéosurveillance des caméras de la ville, peut également alerter directement la Police Municipale s'il repère un véhicule en situation de stationnement gênant ou dangereux. Cette dernière se rend alors sur place pour constater l'infraction.

VRAI OU FAUX ?

Lorsque le feu passe à l'orange, je dois ralentir

Si légalement il n'est pas interdit de passer à l'orange, il est de l'appréciation des forces de l'ordre de constater une infraction. Si le feu passe à l'orange alors que vous êtes encore suffisamment loin de l'intersection pour freiner sans danger, mieux vaut donc ralentir pour éviter de passer à l'orange « bien mûr », voire au rouge. En cas de verbalisation, il vous en coûtera au minimum 4 points et 90 euros. Une peine complémentaire de suspension pour une durée de trois ans maximum du permis de conduire peut en outre être prononcée.

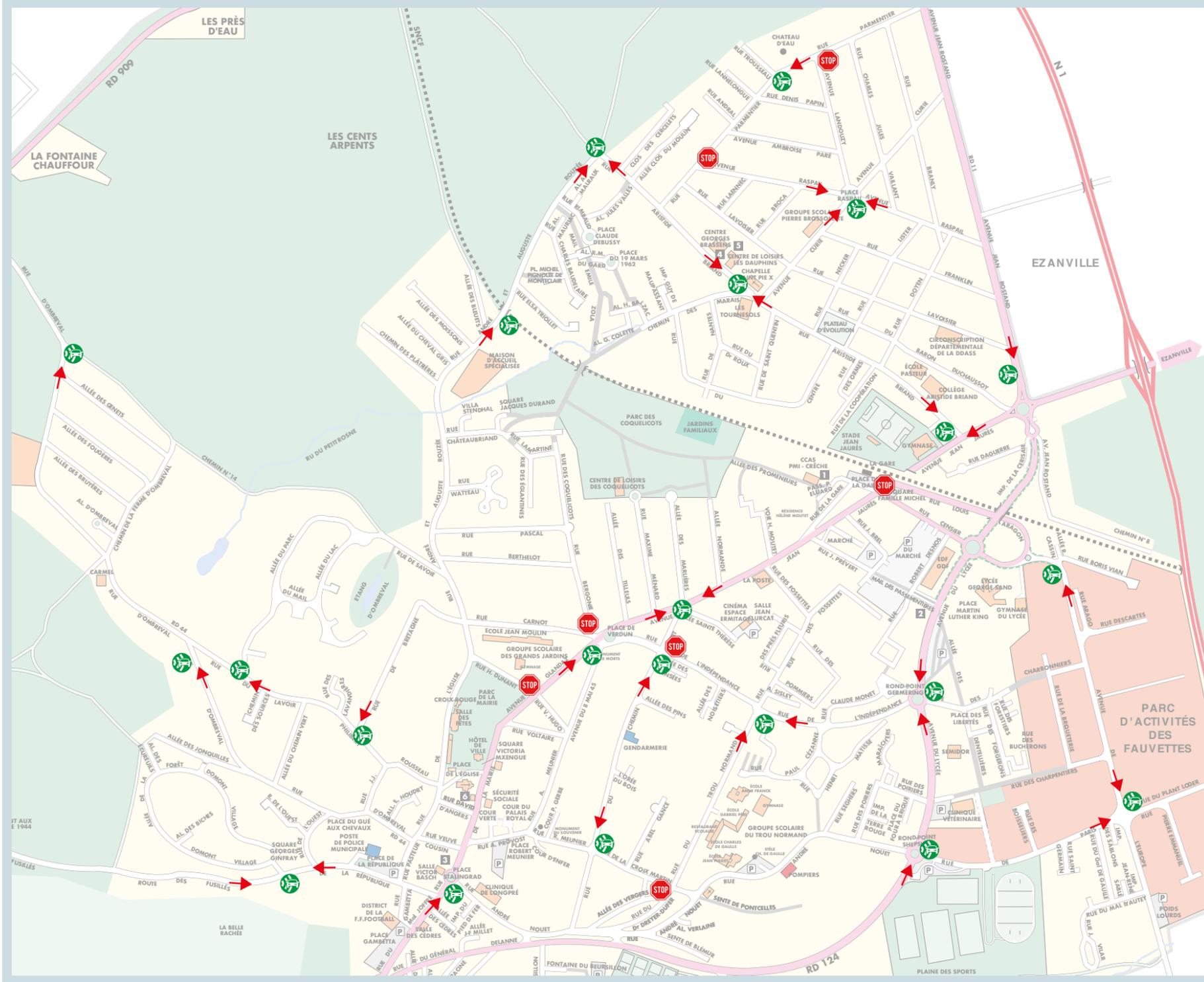
Je peux ralentir sans m'arrêter à un Stop si personne n'arrive

Le Code de la route impose l'arrêt total des roues du véhicule au maximum sur la ligne de Stop. En cas de verbalisation, il vous en coûtera au minimum 4 points et 90 euros. Une peine complémentaire de suspension pour une durée de trois ans maximum du permis de conduire peut en outre être prononcée.

Je ne peux pas être verbalisé pour un excès de vitesse sans l'usage d'un radar

C'est une idée reçue qui a la vie dure. Et pourtant elle peut coûter cher au contrevenant. Les forces de l'ordre disposent en effet de la possibilité de vous verbaliser si vous circulez trop rapidement dans une zone à risque (école, centre-ville... L'infraction de « vitesse excessive eu égard aux circonstances », prévue par l'article R413-17, vous coûtera 90 euros.

LA CARTE DES POINTS DE CONTRÔLES



Environnement

Création d'un collecteur d'eaux usées routes de Montmorency et Stratégique

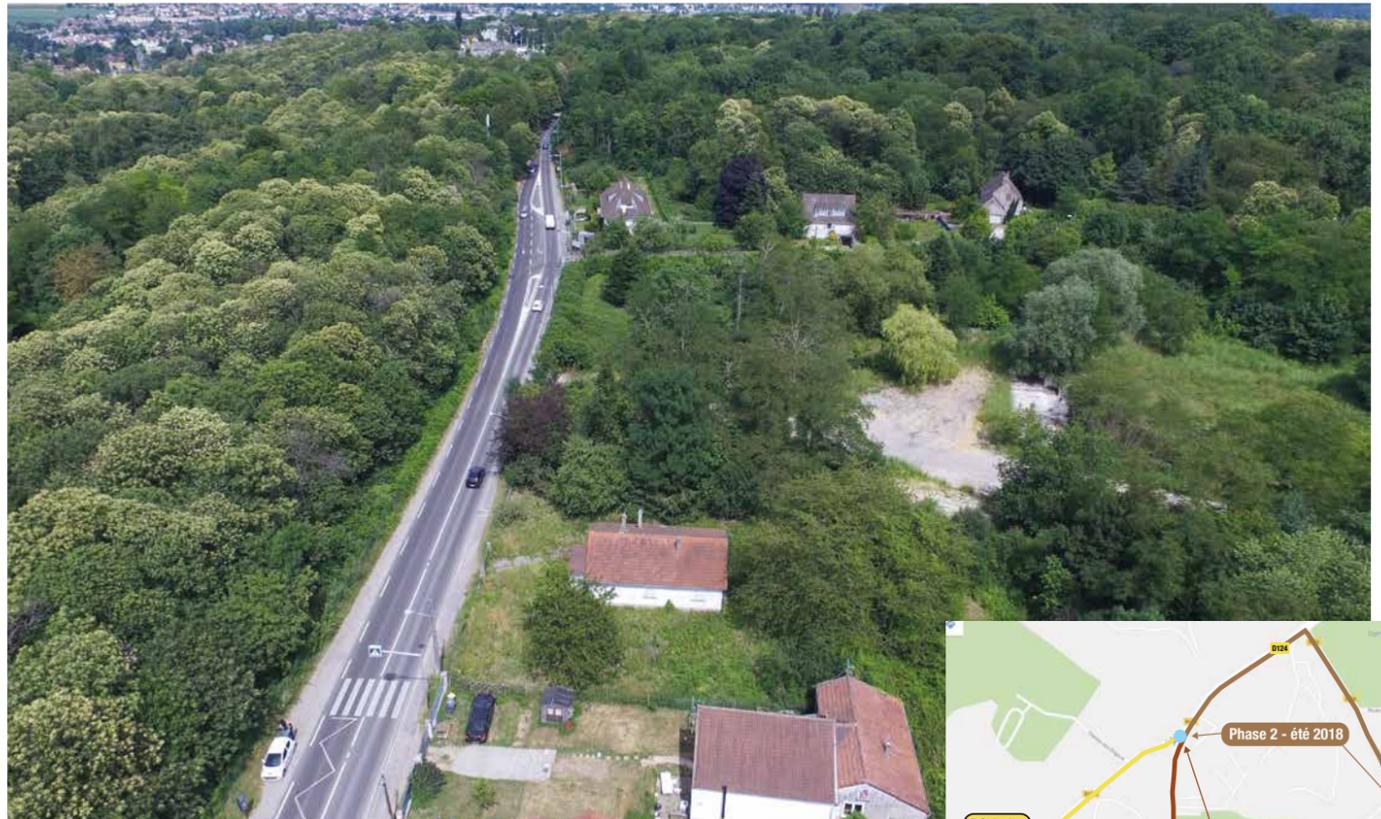
L'installation d'une canalisation de collecte des eaux usées de la route Stratégique jusqu'à Montmorency va permettre aux riverains de bénéficier d'un raccordement au réseau intercommunal du SIAH. Début des travaux en mai prochain.

Les riverains, entreprises et particuliers, implantés en bordure de la route de Montmorency et de la route Stratégique pourront d'ici quelques mois se passer de leurs dispositifs d'assainissement autonomes et bénéficier du tout à l'égout. À l'initiative de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, ce vaste secteur de Domont qui s'étend de l'entrée Sud de Domont jusqu'à la limite de la commune avec Montmorency sera équipé d'ici la fin de l'été prochain d'un collecteur d'eaux usées. Cette canalisation d'une longueur d'environ 700 mètres sera raccordée au réseau du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Croult et du Petit-Rosne qui collecte les eaux usées d'une trentaine de communes de l'Est du Val d'Oise, dont Domont. Ces eaux usées sont ensuite dépolluées à la station de traitement de Bonneuil-en-France.

Un chantier en deux phases

La première tranche de cet important chantier sera mise en œuvre le 14 mai prochain et concernera le tronçon situé entre la limite de Montmorency/Domont et le carrefour de la Croix Blanche. La circulation sera totalement neutralisée pendant toute la durée du chantier. Les usagers pourront emprunter une déviation passant par la commune d'Andilly et rejoignant le carrefour de la Croix Blanche.

La seconde tranche sera quant à elle réalisée pendant l'été prochain, afin de limiter la gêne causée au trafic routier. Impossible en effet de fermer complètement ce tronçon, en l'absence d'une possibilité de déviation de proximité. Un dispositif de circulation alternée sera mis en place.

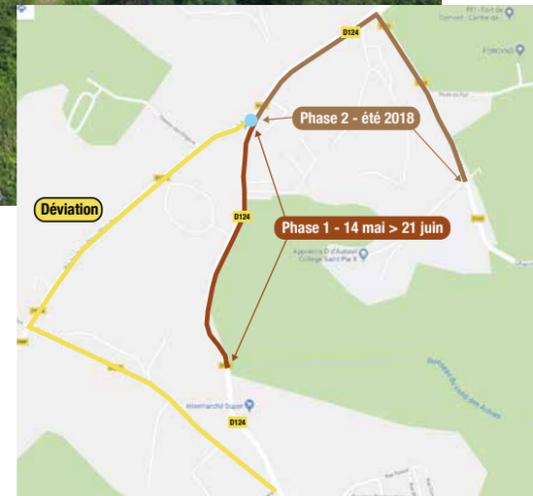


Mise aux normes d'assainissement

Une fois le collecteur mis en service, les riverains disposeront d'une période d'environ deux ans pour mettre leurs dispositifs d'assainissement aux normes et neutraliser leurs fosses septiques. Ces mises aux normes pourront bénéficier d'aides diverses, en fonction des situations rencontrées. Des rendez-vous d'information sont

d'ailleurs prévus avec l'ensemble des riverains pour les informer des modalités du chantier, puis de la marche à suivre pour le raccordement une fois les travaux achevés.

> Pour plus d'informations :
Contactez les services de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée qui assurent la maîtrise d'ouvrage du projet.
Tél. : 01 30 10 91 61



Devenez sapeur-pompier volontaire !

Le centre de secours de Domont recherche des sapeurs-pompiers volontaires pour compléter ses effectifs. Une activité rémunérée qui vous permet d'exercer la fonction de sapeur-pompier en plus de votre activité professionnelle.

Vous avez toujours souhaité vous mobiliser pour aider les autres, sans pour autant délaissier vos études ou votre emploi ? Si l'activité de sapeur-pompier vous a toujours attiré, sachez qu'il est possible de vous engager comme volontaire. Seules conditions, avoir plus de 18 ans et être motivé à participer à des missions de sécurité civile. De nombreux centres de secours recrutent, à l'instar de celui de Domont qui cherche à promouvoir l'engagement citoyen, afin de mener à bien ses interventions sur le terrain. « Nous avons effectué 2 479 interventions en 2017, dont les trois-quarts pour du secours à personnes », précise le Lieutenant Stéphane Fillion, chef de centre à Domont.

Pour ce faire, les sapeurs-pompiers volontaires bénéficient d'une formation initiale modulaire, leur permettant d'être formés aux diverses exigences du métier. Celle-ci s'étend sur plusieurs mois, en fonction des disponibilités de l'apprenant. Secours à personne, secours routier, ou encore incendie, il est possible d'être affecté sur les différents types de missions dès validation du module dédié.

Une activité complémentaire

Si les missions des sapeurs-pompiers volontaires sont les mêmes que celles des professionnels, le statut n'est pas le même. « Il ne s'agit pas d'un emploi mais d'une activité complémentaire », explique le Lieutenant Stéphane Fillion.

Ainsi, que vous soyez salarié du privé, fonctionnaire ou même étudiant, pas besoin de quitter votre occupation. Le recrutement se fait sur la base d'un contrat de 5 ans résiliable à tout moment, par exemple si vous devez déménager suite à une évolution professionnelle.



Pour candidater, vous pouvez vous rapprocher directement du centre de secours de Domont. Il vous sera alors demandé un C.V. et une lettre de motivation.

Si votre candidature est recevable, vous serez convoqué pour un entretien avec le comité de centre. L'occasion pour vous de mettre en avant vos motivations, tout en étant sensibilisé sur les attentes du centre de secours.

LES CHIFFRES CLÉS DU CENTRE DE SECOURS DE DOMONT

2 479 interventions en 2017.

9 communes défendues en 1^{er} appel.

LES POMPIERS ONT UN NOUVEL ADJOINT AU CHEF DE CENTRE

La caserne de sapeurs-pompiers de Domont accueille un nouvel adjoint au chef de centre. Le lieutenant Franck Pautonnier a rejoint l'équipe le 1^{er} janvier dernier. Depuis son arrivée dans la commune, il seconde le chef de centre, le lieutenant Stéphane Fillion. Un nouveau pompier expérimenté pour la commune puisqu'avant d'intégrer le centre de secours de Domont, le lieutenant Franck Pautonnier officiait déjà au même poste du côté des sapeurs-pompiers de Viarmes. Une responsabilité qu'il a assurée pendant trois ans. Entré comme pompier volontaire en 1987 à Villiers-le-Bel, avant d'intégrer officiellement le SDIS 95 comme pompier professionnel au centre de secours principal de Villiers-le-Bel, le nouvel adjoint au chef de centre a entre autre fait ses armes pendant deux années à Gonesse, avant de rejoindre le centre de secours de Montmorency/Saint-Brice où il a passé onze années.



Rexair, spécialiste du contrôle de l'hygrométrie

Installée depuis six ans à Domont, l'entreprise Rexair est spécialisée dans la conception de déshumidificateurs, humidificateurs et pompes à chaleur. Du matériel aux applications diverses.



Déjà plus de 50 ans que l'entreprise Rexair accompagne les entreprises et institutions. Aujourd'hui basée dans des locaux de 550 m² à Domont, la société est principalement connue pour ses prestations en matière de contrôle de l'hygrométrie, c'est-à-dire la gestion des taux d'humidité dans des lieux. « Notre cœur de métier reste la déshumidification », explique Stéphane Coignet, co-gérant de Rexair, qu'il a racheté en mars 2010 aux côtés de Fabrice Le Roux. Aujourd'hui, la PME travaille majoritairement en France, à l'export avec les pays frontaliers mais également avec le Maghreb. « Le contrôle de l'hygrométrie est un marché de niche », développe le patron.

Des compétences recherchées qui permettent à l'entreprise domontoise d'être présente dans des domaines aussi variés que la défense, l'informatique, les piscines d'intérieur ou le nucléaire. « Par exemple, notre dernier cahier des charges, ce sont des tentes dans lesquels vont être

conservés des avions rafales », précise Stéphane Coignet.

Le rôle de Rexair : s'assurer que l'hygrométrie soit constante pour ne pas endommager ce matériel de pointe, notamment par de très fortes températures pouvant engendrer une très forte humidité. L'une des nombreuses applications des produits de la société, qui interviennent également dans le nucléaire, en assurant la déshumidification de lieux servant au stockage de pièces en caoutchouc destinées à garantir l'étanchéité. À l'inverse, Rexair peut participer à l'humidification d'un lieu pour s'assurer de son bon fonctionnement. C'est le cas des data centers, regroupement de gigantesques serveurs de stockage informatique. « Ils génèrent un air très sec qui produit de l'électricité statique. Celle-ci peut engendrer des erreurs d'écriture », explique le chef d'entreprise.

« Ce qui fait la valeur d'une entreprise comme la nôtre, c'est son ancienneté »

Aujourd'hui, Rexair est un acteur largement reconnu auquel les professionnels n'hésitent pas à demander conseil. « Il n'y a pas d'école de l'hygrométrie. Ce qui fait la valeur d'une entreprise comme la nôtre, c'est son ancienneté », argue Stéphane Coignet, avant de préciser : « Nous avons rencontré beaucoup de cas auxquels nous avons déjà été confrontés et auxquels nous référons. Les clients nous demandent conseil avant même que nous leur proposons un produit ». Conséquence, la PME fait régulièrement office de bureau d'études pour le compte de ses clients sur les cas d'hygrométrie.

La climatisation mobile, le best-seller

Si l'expertise de Rexair est reconnue en matière de contrôle de l'hygrométrie, la société commercialise également des pompes à chaleur pour piscines.



L'essentiel des ventes concerne des bassins pour particuliers. Toutefois, un nouveau marché prend de plus en plus d'ampleur. L'hôtellerie de plein air est en effet montée en gamme et propose de plus en plus de prestations aux vacanciers, notamment avec de grands bassins où sont installés des jeux. « Le client veut une eau chaude, donc nous proposons de grosses pompes à chaleur permettant de la maintenir chauffée à 28 degrés quasiment toute l'année », se félicite Stéphane Coignet.

Mais les plus gros volumes de vente de l'entreprise sont réalisés avec la commercialisation de climatiseurs mobiles à destination des professionnels. Facilement déplaçables et peu encombrants, ils séduisent de plus en plus. « Il s'agit d'une solution de confort, par exemple quand un système de climatisation tombe en panne », assure le patron. Pour soutenir son développement, la PME vient juste de faire construire une extension de 550 m².

LES CHIFFRES CLÉS

16 salariés

1 300 m² de locaux + 550 m² d'extension

Plus de 600 pompes à chaleur vendues par an

Environ 300 déshumidificateurs vendus par an

Environ 1 000 climatisations mobiles vendues par an

HOUSSRENOV DONNE UN COUP DE JEUNE À VOTRE INTÉRIEUR

Depuis 4 ans, HoussRenov réalise les projets de personnes souhaitant rénover leur intérieur. À la tête de l'entreprise, Houssine Bounaïm, un artisan polyvalent installé à Domont depuis une vingtaine d'années.

Par besoin ou simplement par envie, il arrive toujours un moment où l'on souhaite rafraîchir l'intérieur de sa maison ou de son appartement. Un projet que l'on peine parfois à concrétiser par manque de temps ou en raison d'un chantier s'annonçant trop compliqué. Pour permettre à chacun de donner vie à ses idées en matière de rénovation ou de décoration, Houssine Bounaïm a lancé sa société HoussRenov en 2014. « C'est un aboutissement, une fierté », se réjouit cet ancien employé du bâtiment, installé depuis de nombreuses années dans la commune. « Cela fait 24 ans que je suis installé à Domont, je suis très attaché à cette ville ».



Pose de parquet, peinture, carrelage, aménagement, salle de bains ou encore installation de WC suspendus, le professionnel propose de nombreuses prestations. Depuis la création de son entreprise, Houssine Bounaïm a déjà mené de nombreux chantiers et n'hésite pas à s'attaquer à des projets ambitieux. S'il travaille généralement seul, il n'hésite pas à faire appel ponctuellement à d'autres artisans spécialisés pour les gros chantiers, afin de garantir un rendu parfait. Il est d'ailleurs possible de découvrir certaines de ses réalisations sur une page Facebook dédiée.

Pour satisfaire un maximum de demandes, Houssine Bounaïm se déplace dans toute la région parisienne. « Je m'adapte au travail ». Son savoir-faire lui a même valu une certaine reconnaissance de ses clients, qui n'hésitent pas à faire de nouveau appel à lui pour mener d'autres projets de rénovation. « Je suis allé travailler deux semaines à Bordeaux, chez un ancien Domontois à la retraite », sourit l'artisan.

Si vous avez un projet de rénovation en tête, n'hésitez pas à solliciter HoussRenov. Après avoir évalué avec vous vos diverses attentes, Houssine Bounaïm vous proposera un devis gratuit.

Contact : HoussRenov - 07 68 34 03 39 - Devis gratuit

INSCRIPTIONS OUVERTES POUR LA JOURNÉE DES ENTREPRISES ET DU TERRITOIRE

Le 29 mai prochain au golf de Domont, l'association Dynactive organise en partenariat avec l'Agglomération Plaine Vallée une nouvelle édition de sa Journée des Entreprises et du Territoire (JET). L'occasion pour les chefs d'entreprise et acteurs économiques du territoire de se rencontrer pour échanger en toute convivialité. Renseignement et inscriptions sur www.jet2018.fr

Robert Ferragne, artisan ébéniste et marqueteur de paille

Installé dans un petit atelier situé rue André Nouet à Domont, Robert Ferragne restaure des meubles anciens en bois. Il réalise également des objets en marqueterie de paille.

Cela fait un an qu'il travaille seul dans son atelier domontois. Pourtant, difficile de circuler dans la petite pièce où trônent de nombreux meubles plus ou moins désossés.



« J'ai dû trouver de la nacre et de l'ivoire afin de la restaurer, tout en gardant l'esprit d'origine », explique Robert Ferragne.

La Mairie de Domont ne s'y est d'ailleurs pas trompée, lui confiant la remise en état d'une magnifique vitrine de la fin du XIX^e siècle bientôt classée au patrimoine de la Ville. « Actuellement, je travaille sur les dorures », explique le professionnel, qui a déjà commencé à redonner son lustre d'antan au meuble. Pas de quoi faire tourner la tête de Robert Ferragne. Pour lui, pas question de se contenter de travailler sur des pièces à fortes valeurs historiques. « Je suis un peu l'artisan du coin. Si quelqu'un vient me voir avec une chaise de cuisine qui ne vaut rien pour la recoller, je le fais. Je dépanne », explique-t-il.

L'art de la marqueterie de paille

Au milieu des meubles anciens, des pièces modernes attirent pourtant l'attention avec leurs décorations multicolores. Car s'il est connu pour la qualité de son travail de restauration de meubles anciens, Robert Ferragne est également un créateur de

talent, spécialiste de la marqueterie de paille, une technique née au XVII^e siècle qui consiste à orner des surfaces en bois de paille de seigle colorée, préalablement travaillée.

Un savoir-faire que maîtrisent aujourd'hui peu d'artisans et dont le domontois a fait sa marque de fabrique. Preuve de la rareté des professionnels capables d'exploiter ce matériau, seuls trois fournisseurs de marqueterie de paille approvisionnent les artisans.

« Il s'agit de paille de seigle coupée à la main et mise en couleur avec différentes nuances », précise Robert Ferragne, qui apprécie le fait de ne jamais recevoir exactement les mêmes teintes. « Quand vous achetez une botte, vous ne savez pas quels effets vous aurez ».

Chaises, bureau, ou encore lampes à led, il a décidé il y a un an et demi de se lancer dans la confection de meubles et objets originaux alliant le bois verni et la marqueterie de paille. Un travail long et minutieux. « Pour créer le prototype de ma chaise, j'ai travaillé plus de 60 heures », assure-t-il.

Des meubles que l'artisan voudrait désormais commercialiser. « J'aimerais pouvoir vivre de mes créations », explique celui qui tire actuellement ses revenus de ses travaux de restauration.



UN CARNAVAL DE CONTE DE FÉES!



Le samedi 24 mars se tenait le traditionnel carnaval dans les rues de la commune. Pour l'occasion, de nombreux habitants déguisés ont défilé aux côtés des chars décorés par les services et associations de la commune.

Ambiance festive dans les rues de Domont. Cette année encore, le carnaval a rencontré un beau succès. Une semaine seulement après avoir été sous la neige, les rues étaient cette fois baignées par un soleil de printemps. Une douceur qui n'est sans doute pas étrangère à cette belle réussite. Parti des Tournesols, le cortège multicolore est notamment passé place de la gare avant de remonter l'avenue Jean

Jaurès et de revenir dans le parc par la rue Maxime Ménard. Le tout dans une ambiance conviviale et festive. Les pensionnaires de la résidence Hélène Moutet ont eux aussi pu goûter à la ferveur du carnaval.

Après cette marche, les participants ont pu se restaurer, mais surtout assister à l'allumage du bûcher du Bonhomme Carnaval devant une foule toujours dense.



LES ENFANTS DE MATERNELLE DÉFILENT AUSSI

Avant le grand défilé du samedi, les enfants de l'école maternelle Jean Moulin ont eu le droit à leur propre carnaval dans les rues de Domont. Un parcours d'une trentaine de minutes pendant lequel élèves, enseignants et parents ont sillonné la rue Carnot, la rue Auguste et André Rouzée, le parc de la Mairie et l'avenue Glandaz. Le temps pour les pirates, lions, coccinelles, abeilles, escargots, papillons et autres fleurs de défilé sous une pluie de confettis, avant de retourner se mettre au chaud.



Rendez-vous

L'atelier comédie musicale du Centre Georges Brassens de retour sur scène

Le 5 mai prochain, la troupe de l'atelier Comédie Musicale du Centre Georges Brassens sera sur la scène du théâtre Silvia Monfort de Saint-Brice pour deux représentations de son spectacle « Rumeurs & Confidences ». La concrétisation d'un an et demi de préparation.

C'est devenu une tradition depuis 2001. L'atelier Comédie Musicale du Centre Georges Brassens va retrouver la scène dans quelques jours pour présenter son nouveau spectacle « Rumeurs & Confidences ». Une nouvelle fois, ce sont des artistes amateurs qui s'apprêtent à se retrouver sous le feu des projecteurs. Car permettre à des novices comme à des confirmés de se perfectionner au chant, à la danse et au théâtre, en vue de se produire sur scène, c'est là tout le concept l'activité proposée par le Centre Georges Brassens depuis une dizaine d'années. Animée par Stella Moratello, comédienne et chanteuse, et

la chorégraphe Sonia Delphin, elle permet à des passionnés âgés de 18 – 35 ans de prendre part à un projet semi-professionnel. Pendant plusieurs mois, les participants travaillent donc à la fois leur corps et leur voix aux côtés des deux professeures.

Une œuvre colorée

Cette année, les membres de l'atelier ont travaillé sur le spectacle « Rumeurs & Confidences », création originale de Stella Moratello. Une fresque pétillante et colorée 100 % féminine, aucun élève masculin ne s'étant inscrit à l'atelier cette saison. Elle permettra aux spectateurs de

vivre quelques bribes de la vie de passantes, au fil de conversations. Le tout, bien entendu, ponctué de passages musicaux. « Cette année, le répertoire sera entièrement en Français », développe Stella Moratello. Une belle occasion de découvrir ou redécouvrir des morceaux parfois connus, souvent méconnus.

Outre le choix des chansons et des costumes, la metteuse en scène a travaillé elle-même sur les décors et certains accessoires. « L'histoire prendra ses quartiers sur une place parisienne », précise Stella Moratello, qui a opté pour une atmosphère résolument « girly » aux accents années 50. Au total, un an et demi de travail aura été nécessaire pour préparer intégralement ce onzième spectacle mis en scène par l'atelier, de l'écriture originale à la formation des artistes, qui ont dû apprendre à chanter et danser en même temps, en passant par la création de toute la scénographie. Un projet ambitieux. « Nous avons la chance d'avoir un centre culturel qui nous soutient », salue Stella Moratello.

Une expérience humaine

Plus que l'apprentissage des techniques de la Comédie Musicale et la préparation du spectacle, l'atelier se veut un véritable lieu d'expression où chacun peut apprendre à s'affirmer. Un vrai challenge, alors que les élèves de l'atelier manquent souvent d'expérience scénique et de confiance en eux. Le mot d'ordre est simple: tout le monde est capable de réussir en se dépassant. « J'aime bien emmener les gens loin de ce qu'ils sont, ou au moins d'aller creuser derrière la carapace » assure Stella Moratello, qui doit ré-

gulièrement composer avec de nouveaux éléments. Parmi les huit artistes en scène cette année, seule une était déjà présente l'année dernière.

Autre élément de réussite essentiel, la cohésion d'équipe. « L'idée importante est l'esprit de troupe, car on ne peut pas fonctionner sans cela », assure l'artiste, qui sera sur scène le jour J aux côtés de ses apprenties. Une complicité qui se crée au fil des répétitions entre les élèves, mais également avec leurs deux professeures. « J'ai besoin que les filles me fassent confiance pour pouvoir leur proposer certaines chansons ». Les moments de convivialité sont donc primordiaux entre les phases de travail et créent des liens durables entre les membres de l'atelier. « En dehors de l'expérience artistique, c'est une belle expérience humaine avant tout », conclut Stella Moratello.

Samedi 5 mai
Théâtre Silvia Monfort,
12, rue Pasteur à Saint-Brice
Deux représentations à 16h et 20h
Réservation auprès du centre
Georges Brassens :
01 39 91 50 69
contact@centrageorgesbrassens.fr
Entrée : 11 € / 8 € (adhérent)



D.Y. Sellem, lycéen et écrivain

À seulement 16 ans, l'écrivain domontois D.Y. Sellem vient de publier son premier ouvrage « Sans l'ombre d'un doute », aux éditions Publibook. Entretien avec ce lycéen passionné de romans noirs.

Parlez-nous un peu de votre livre
Il s'agit d'un thriller qui mêle le côté noir et le fantastique. Il met en scène une jeune fille, Élixa, qui a perdu son frère dans une situation peu commune. Elle va se mettre à avoir des visions d'une jeune fille rousse tenant un couteau ensanglanté entre les mains. Elle se demande d'abord si ses visions sont réelles ou simplement le fruit de son imagination. En enquêtant, l'héroïne va découvrir des secrets de famille cachés. Je n'en dirai pas davantage pour ne pas gâcher la surprise. L'écriture du livre m'a pris six mois. Six mois ont ensuite été nécessaires pour l'édition.

Comment vous est venue l'envie d'écrire aussi jeune ?
Je suis un grand lecteur qui a toujours un livre entre les mains. Chaque seconde de mon temps libre, je le passe à lire. Je me suis toujours dit étant petit que je voudrai écrire à un moment. Un jour je me suis retrouvé derrière mon

clavier et l'inspiration est venue toute seule. C'était une sorte de challenge pour moi, surtout à mon âge.

Vous êtes encore jeune. Avez-vous douté à un moment ?
Pour être honnête, dans un premier temps j'ai écrit mon livre dans le but de pouvoir le présenter à ma famille et à mon entourage. Il s'agissait d'une démarche purement personnelle. Je n'aurais jamais imaginé être édité. Mais après quelques mois, j'ai quand même tenté d'envoyer mon texte à différentes maisons d'édition. Jusqu'au jour où j'ai reçu une, deux, puis trois demandes. C'est à ce moment que j'ai réalisé que je possédais entre les mains un ouvrage que les gens pourraient vouloir lire. J'ai choisi Publibook car cette maison d'édition est ouverte à tous les auteurs. Elle laisse sa chance à tout le monde.

Pourquoi avoir décidé d'utiliser un pseudo ?
J'ai préféré rester anonyme pour me protéger un petit peu. Comme je ne connais pas encore beaucoup le domaine de l'édition, je préférerais ne pas en dire trop sur moi.

Après cette première parution, souhaitez-vous renouveler l'expérience pour un second livre ?
Je réfléchis à la possibilité d'écrire un deuxième livre dans la même ambiance. Le noir me correspond. Parallèlement j'ai ma vie d'étudiant, je suis encore au lycée. Mes journées sont assez prises. Mais pour moi, écrire est avant tout une passion. C'est un moyen de sortir du réel, de se retrouver dans une sorte de bulle. Faire ce métier est quelque chose de compliqué. Je pense donc continuer à écrire en parallèle d'une activité professionnelle.



L'ouvrage « Sans l'ombre d'un doute » est disponible au format papier, sur le site Internet des éditions Publibook (www.publibook.com), en librairies sur commande, au format numérique, sur le site Internet des éditions Publibook.

D.Y. Sellem sera en dédicace le mercredi 25 avril de 10h30 à 12h30 à la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry; mercredi 16 mai à l'espace culturel Moisselles de 14h à 18h; mardi 22 mai à l'espace culturel de Chambly de 14h à 17h

Judo : Domont aura une représentante aux championnats de France

À l'occasion de la demi-finale du championnat de France, qui réunissait le 18 mars dernier, les meilleures judokates de la région au grand Dôme de Villebon/Yvette (91), Marie Salomon a réussi l'immense performance de se qualifier pour la finale du championnat de France minime, confirmant la forte ascension du club, et tout le sérieux le caractérisant...

C'est une grande première pour le Budokai Domontois. Le club de judo de la commune sera représenté pour la toute première fois de son histoire à l'échelle nationale. Un exploit rendu possible, par la médaille de bronze glanée par Marie Salomon, engagée dans un tableau de 44 concurrentes, et figurant parmi les quatre athlètes domontoises présentes, lors de cette 1/2 finale de prestige.

De ce fait, la jeune judokate a également validé son billet pour la coupe de France par équipe de département, programmée le 19 mai prochain, où elle portera fièrement, les couleurs de Domont, et du Val d'Oise. Pour se frayer un chemin jusqu'au podium, Marie a toutefois dû passer par les repêchages après son revers en huitième de finale. Pas de quoi déstabiliser la jeune championne, qui a ensuite réalisé un parcours sans faute de sept combats, enchaînant les ippons de bien belle manière, et obtenant fièrement sa place parmi les trois meilleures judokates de la région dans sa catégorie, s'octroyant le droit de rêver à intégrer un pôle France espoir judo.



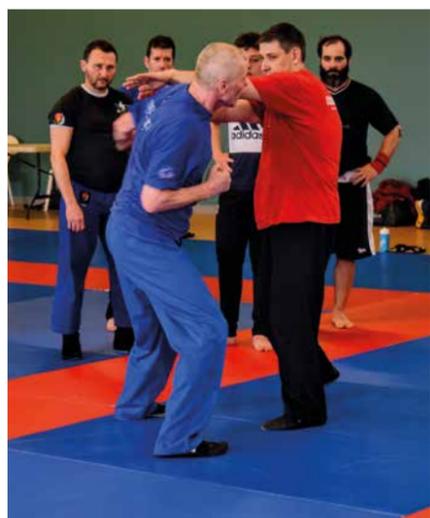
Également engagées, Océane Dorier, Clara Delaplace, et Camila Syed n'ont pas réussi à se qualifier, malgré de belles performances. Elles ont toutefois réalisé un très beau parcours cette saison pour être du voyage dans l'Essonne, et peuvent être fières du travail accompli. Nul doute qu'elles seront derrière leur coéquipière, et amie lors des prochaines échéances.

Également engagées, Océane Dorier, Clara Delaplace, et Camila Syed n'ont pas réussi à se qualifier, malgré de belles performances. Elles ont toutefois réalisé un très beau parcours cette saison pour être du voyage dans l'Essonne, et peuvent être fières du travail accompli. Nul doute qu'elles seront derrière leur coéquipière, et amie lors des prochaines échéances.



Un expert du combat russe à Domont

Le 25 mars, le Karaté Club de Domont recevait Vladimir Khudenkikh, fondateur du Combat Russe, discipline de self-défense basée sur la dynamique. Une journée d'initiation qui a permis à la trentaine de participants de découvrir diverses techniques aux côtés d'une référence des arts martiaux, ancien militaire, notamment connu pour avoir formé les forces spéciales russes et les services de sécurité des JO de Sotchi. Ne nécessitant pas une très grande force physique de par son approche, le Combat Russe s'adresse à tous et à toutes. Si vous souhaitez vous former aux techniques d'auto défense, le club de Domont propose des cours dédiés les lundis et mercredis à 20h30.



L'écho des clubs

Athlétisme : les bons résultats des domontois

Lors des derniers championnats de France masters, organisés à Nantes les 9 et 10 février, Domont Athlétisme avait engagé cinq de ses athlètes. La plus belle performance est revenue à Véronique Bessot, vainqueur de sa catégorie F55 sur 3000 m marche, en 17'01. Autres domontois engagés, Jérôme Stemplewski (400 m), François Devulder (pentathlon), Jean-Marc Rigal et Jean-Michel Dréau (3000 m marche) ont pris des places d'honneur.



Tous à la randonnée !

L'Union Cyclotouriste Domontoise organise comme tous les ans sa randonnée cyclotouriste LES 5 FORETS (route) le 22 avril : 3 parcours proposés de 35, 60, et 85 km, départ de 7h30 à 10h gymnase des Grands Jardins, clôture à 15h. Contrôle et ravitaillement sur les parcours qui seront tous fléchés. Un droit d'engagement de 4 € vous sera demandé pour les licenciés, 6 € pour les non licenciés.

Vous êtes plus de 250 à venir nous rendre visite chaque année aussi nous vous attendons nombreux, accueil sympathique assuré.

Renseignements : 01 39 95 29 00
<http://uc-domont.webnode.fr>

Au footing !



À vos marques... prêts ?
...FOOTING DOMONTOIS
Dimanche 13 mai 2018
• Départ à 10h - Place de la Gare
• Arrivée au marché - Buffet de rafraîchissements offert
Renseignements : 01 39 35 55 00

Chasse aux œufs pour Crocus Blanc

Samedi 10 avril, les bénévoles de l'association Crocus Blanc organisaient la traditionnelle chasse aux œufs au stade des Fauvettes.



Retour sur...

Ambiance tropicale pour les seniors

En cette fin d'hiver, les seniors ont pu se réchauffer lors d'un repas organisé par le service Animation Seniors au gymnase du lycée, sur le thème de Cuba. Les tropiques se sont invités dans les assiettes avec des plats préparés et servis par un traiteur. En entrée, les invités se sont régalés avec une salade de queue de homard à la cubaine, avant de découvrir la glace au citron vert accompagnée d'un rhum, de sucre de canne et de menthe. Le temps de digérer, et les 550 convives ont découvert la « ropa vieja », plat typique de la cuisine cubaine, réalisé à base de viande de bœuf. Bien entendu, le traditionnel fromage, du chèvre au miel, ainsi qu'un dessert chocolaté sont venus compléter ce déjeuner gourmand. Parmi les élus présents pour l'occasion, le maire a parcouru toutes les tables afin de saluer les participants, aux côtés de Marie-France Mosolo, Maire-Adjointe déléguée aux seniors, aux transports, et aux déplacements urbains.

L'évènement s'est poursuivi tout au long de l'après-midi au rythme de la musique cubaine avec des démonstrations de danses (salsa, rumba...). Les participants ont ensuite pu eux-mêmes fouler la piste pour une initiation.



L'art du cirque se savoure en famille

Le dimanche 8 avril, parents et enfants pouvaient s'initier aux techniques du cirque lors d'une journée spéciale organisée au gymnase des Grands Jardins. Un moment convivial et ludique proposé par l'école de cirque du centre Georges Brassens. Au programme de cette nouvelle journée « cirque en famille », des exercices au sol ou plus aériens, avec des trapèzes ou une barre métallique à escalader, le tout encadré par des animateurs. De quoi permettre aux participants présents de s'amuser en toute sécurité.



56^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie



C'est par un froid glacial et dans un paysage encore blanchi par la neige, exceptionnel en cette période de l'année, que les membres du Conseil municipal, les représentants des associations patriotiques de la commune et une trentaine de participants ont commémoré le 56^e anniversaire de la signature des accords d'Évian et du cessez-le-feu qui engagea le processus de fin de la guerre d'Algérie.

Une cérémonie orchestrée par Patrick Brisset, Maire-Adjoint délégué aux cérémonies officielles.

Après la lecture d'un message par le président de la FNACA, rendant hommage aux 30000 militaires tombés lors des conflits en Afrique du Nord, Georges Loir, les associations et personnalités présentes ont solennellement déposé des gerbes au pied du monument aux morts avant d'observer une minute de recueillement au rythme de l'hymne national.



Succès pour la foire aux vêtements



Les 6 et 7 avril, le Comité des Fêtes organisait une nouvelle édition de sa traditionnelle foire aux vêtements printemps-été. Cette année encore, les Domontois pouvaient chiner et faire de bonnes affaires lors de cet événement organisé pendant deux jours au gymnase Charles de Gaulle par les bénévoles du Comité des Fêtes de Domont. Cette année encore, une trentaine de bénévoles était à pied d'œuvre pour faire de ce rendez-vous une réussite.



À la découverte des métiers d'Art

À l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA), l'association 3A a de nouveau ouvert ses portes au public les 7 et 8 avril derniers.

Objectif : faire découvrir différents métiers et savoir-faire à travers des démonstrations et initiations. Cette année encore, les visiteurs ont pu pousser la porte de la maison de la Tourelle, installée rue Jean Jaurès, à deux pas du marché. L'opportunité pour eux de partir à la découverte des métiers ancestraux. Garants de la transmission de ces techniques, les artisans ont reçu les curieux tout au long du week-end. Mosaïque, céramique, vitrail, travail du tissu, tapisserie d'ameublement ou art de l'émaillerie, chacun a pu profiter des démonstrations proposées. Cette année, l'association 3A avait également invité Sarah Leroy, créatrice de bijoux en plumes, qui s'apprête à lancer sa boutique en ligne. Une invitée heureuse de pouvoir présenter son travail. Le week-end a également permis au public de s'initier à travers des ateliers.



Hommage solennel au colonel Arnaud Beltrame et à toutes les victimes de l'attentat du 23 mars

Mercredi 28 mars, les gendarmes de Domont et Écouen ainsi que vos élus ont honoré les victimes de l'attentat du 23 mars.

Le Lieutenant Visconti, commandant de la brigade de gendarmerie d'Écouen, a ainsi rendu un hommage solennel au colonel Arnaud Beltrame, tué après avoir pris la place d'une otage dans un supermarché de Trèbes (Aude).

Pompiers, Police Municipale, élus des communes, étaient réunis dans la cour de la brigade pour saluer sa mémoire.



À venir

> **Lundi 16 avril**

Visite de l' Hôtel des Invalides avec le Club Féminin à 10h et 15h - 129 rue de Grenelle à Paris.
Tél: 06 24 38 80 87

> **Vendredi 20 avril**

Le CCFM vous propose une soirée œnologique.
Tél: 01 39 91 10 22 - ccfm.domont@orange.fr

> **Lundi 23 avril**

Visite guidée de l' Hôtel de Lauzun avec le Club Féminin à 11h - 17, quai d' Anjou Paris 4^e.
Tél: 06 24 38 80 87

> **Samedi 28 avril**

Le CCFM vous propose une visite du site archéologique des Vaux de la Celle à Genainville.
Tél: 01 39 91 10 22 - ccfm.domont@orange.fr

> **Samedi 5 mai**

Le CCFM vous propose une journée pétanque.
Tél: 01 39 91 10 22 - ccfm.domont@orange.fr

> **Mercredi 23 mai**

Le CCFM vous propose une journée à Poissy (Villa Savoye, Collégiale, distillerie du noyau de Poissy).
Tél: 01 39 91 10 22 - ccfm.domont@orange.fr

Sortie mémorielle pour le Conseil des Jeunes Domontois

Dans le cadre du Centenaire de 1914-1918, l'association des Orphelins de Guerre - Pupilles de la Nation « Les Fils des Morts pour la France - Les Fils des Tués » de Domont, en partenariat avec la Mairie de Domont organisent une sortie mémorielle avec les enfants du Conseil des Jeunes Domontois

Mercredi 16 mai au Carrefour de l'Armistice

en forêt de Compiègne, haut lieu de la Mémoire nationale, située à 2 kilomètres de la gare de Rethondes. Visite guidée (Durée environ 1h30) avec un conférencier, qui les conduira à la clairière, récit des faits qui se sont déroulés du 7 novembre 1918 (arrivée des plénipotentiaires) jusqu'en juillet 1940 (destruction du Mémorial), atelier pédagogique, visite du Musée, du jardin de la Mémoire.

Participation : 5 €

Départ du car à 14h à l'Hôtel de Ville

Retour vers 19h

Informations - réservations :

06 72 76 42 61

LA MAIRIE RECRUTE...

• CHARGÉ DE COMMUNICATION

De formation supérieure en communication, vous disposez de capacités rédactionnelles, d'un esprit d'analyse et de synthèse ainsi que d'aptitudes relationnelles et le sens du travail en équipe. Vous assurez l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie et du plan de communication de la ville, en pilotez les projets, le site internet et assurez la réalisation du magazine municipal. Grande disponibilité avec amplitude horaire variable. Permis B indispensable.

Dépôt des candidatures avant le 10 mai à :

**Monsieur le Maire - 47 rue de la Mairie
BP 40001 - 95331 DOMONT CEDEX
Renseignements au 01 39 35 55 64
ou grh@domont.fr**

BROCANTE DE L'O.D.E.R.

Chaque année, le week-end précédant le jeudi de l'Ascension, l'ODER effectue un grand ramassage. Plus de 40 camions viennent sur rendez-vous à domicile pour débarrasser tous les objets donnés, en état de fonctionner : meubles, antiquités, tableaux, bibelots, livres, tapis, literie, appareils électroménagers, vêtements, chaussures, maroquinerie, outils, vélos, vaisselle, jouets, disques, TV, HIFI, informatique, etc.

Tout ce qui est ramassé est trié, revendu dans **une grande brocante les jeudi 10, samedi 12 et dimanche 13 mai 2018.**

Votre Cinéma à Domont

Semaine du 11 au 17 avril

Le collier rouge

Vendredi 13 à 14h, samedi 14 à 18h30, dimanche 15 à 14h et 18h30, **lundi 16 à 14h**, mardi 17 à 18h30 et 20h30

Blue

Vendredi 13 à 18h30, samedi 14 à 14h, dimanche 15 à 11h, lundi 16 à 11h et 18h30, mardi 17 à 11h

Pacific Rim

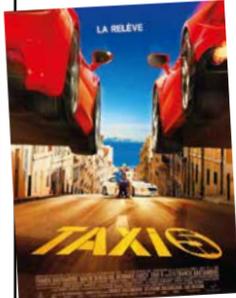
Vendredi 13 à 16h, lundi 16 à 16h, mardi 17 à 14h

Ready player one

Vendredi 13 à 21h, samedi 14 à 16h et 21h, dimanche 15 à 16h, lundi 16 à 20h30, mardi 17 à 16h15

Semaine du 18 au 24 avril

Taxi 5



Mercredi 18 à 16h et 20h30, jeudi 19 à 16h, 18h et 20h30, vendredi 20 à 11h, 16h et 21h, samedi 21 à 14h et 21h, dimanche 22 à 14h et 16h, lundi 23 à 16h15, 18h30 et 20h30, mardi 24 à 14h, 16h et 18h

Croc-Blanc

Mercredi 18 à 14h, **jeudi 19** à 11h, 14h, vendredi 20 à 14h, samedi 21 à 16h, dimanche 22 à 11h, lundi 23 à 11h, mardi 24 à 11h

A l'heure des souvenirs

Mercredi 18 à 18h, vendredi 20 à 18h, samedi 21 à 18h, dimanche 22 à 18h, **lundi 23 à 14h**, mardi 24 à 20h30

Semaine du 25 avril au 1^{er} mai

Gaston Lagaffe

Mercredi 25 à 16h, jeudi 26 à 14h, vendredi 27 à 18h, samedi 28 à 21h, dimanche 29 à 11h et 16h, **lundi 30 à 14h**, mardi 1^{er} mai à 14h et 20h30

Pierre Lapin

Mercredi 25 à 14h, jeudi 26 à 11h et 16h, **vendredi 27** à 11 et 14h, samedi 28 à 14h, dimanche 29 à 14h, lundi 30 à 16h, mardi 1^{er} mai à 11h

Red Sparrow

Mercredi 25 à 20h30, jeudi 26 à 20h30, vendredi 27 à 21h, samedi 28 à 18h, dimanche 29 à 18h, lundi 30 à 18h et 20h30, mardi 1^{er} mai à 18h

Croc-Blanc

Mercredi 25 à 18h, jeudi 26 à 18h, vendredi 27 à 16h, samedi 28 à 16h, mardi 1^{er} mai à 16h

Ciné Seniors
Place à 4,50 €

Ciné goûter

Vous pouvez consulter les horaires des séances sur www.domontcinema.fr

ABONNEZ-VOUS

Le cinéma de Domont est une structure associative. Vous pouvez la soutenir en optant pour l'abonnement annuel. Adressez-vous à la caisse de votre cinéma

Domont Cinéma

www.domontcinema.fr et réservations au 08 92 68 01 25 (0,34 euro/mn)

Programme des activités seniors 2018

Vendredi 27 avril

Conférence « Lavoisier et Fontaines »

14h30 - Salle des Fêtes
Animé par François Vuillemet



Service Animation - Tél. : 01 39 35 55 39 - animation@domont.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Ville de Domont

73^{ème} Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

18h Rendez-vous au Cimetière dépôt de gerbe au monument
Place de Verdun, dépôt de gerbe au monument aux Morts

En présence :
du Conseil Municipal des Jeunes Domontois
Des Associations Locales des Anciens Combattants et victimes de guerre,
et de la Musique Départementale des Sapeurs-Pompiers du Val d'Oise

Vous possédez un véhicule ancien à moteur, venez le faire admirer le 29 avril 2018 de 9 h à 17 h

Esplanade des Fauvettes
rue de Paris
95330 DOMONT

Renseignements
07 77 89 47 54 - lespetarardentes@yahoo.fr

54^e O.D.E.R.
LA PLUS GRANDE BROCANTE D'ENTRAIDE

RAMASSAGE GRATUIT Le 5 et 6 Mai 2018
des objets utilisables sur RDV pris dès le 5 avril au: **01.39.64.52.46**
ou: **01.39.64.39.87**

BROCANTE 10, 12 et 13 mai
jeudi 9h-18h30/samedi et dimanche 10h-18h30
MONTMORENCY (95)
12bis, avenue Victor Hugo
www.oder95.com

BROCANTE PRINTEMPS
Dimanche **20 MAI**
Place de la République
Restauration sur place

Inscriptions tous les dimanches du 18 mars au 13 mai Inklus
Amicale de Pêche Domontoise
Etang d'Ombrevail - rue de Savoie - 95330 Domont

DOMONT
06 46 88 32 63

LES CONSEILS DE L'AVOCATE

TROUBLES ANORMAUX DU VOISINAGE ET COPROPRÉTIÉ

Le principe selon lequel nul ne doit causer à autrui un trouble anormal de voisinage s'applique à tous les occupants d'un immeuble en copropriété quel que soit leur titre d'occupation.

Ainsi, le bailleur propriétaire doit veiller à ce que son locataire ne dérange pas la tranquillité des autres occupants (ex : nuisances sonores). Si tel est le cas, le propriétaire, informé des nuisances, doit adresser à son locataire un courrier RAR et en adresser copie au syndic de copropriété. Si les troubles persistent, il lui appartient d'engager une procédure devant le Tribunal d'Instance pour régler le litige (demande de cessation des troubles et/ou résiliation du bail).

À défaut de réactivité du propriétaire bailleur, le syndic, autorisé par l'assemblée générale, peut engager à son encontre une action judiciaire et obtenir notamment des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi par les copropriétaires victimes des nuisances. Dans la plupart des cas, le syndic assignera le propriétaire et son locataire.

Il est bien évident que les copropriétaires peuvent engager des actions individuelles contre l'auteur des troubles.

Il faut également savoir que le syndicat des copropriétaires peut être poursuivi pour des troubles anormaux de voisinage émanant de la copropriété.

ME FERREIRA PITON

Contactez notre avocate sur contact@domont.fr
Une réponse vous sera adressée dans les plus brefs délais.
Ce service est entièrement gratuit et confidentiel.

Séance d'information gratuite destinée aux adultes « Parents après la séparation »

Animée par 3 professionnels : un juriste, un médiateur familial et un travailleur social de la Caf ou de la Msa, cette séance d'information en groupe abordera :

- Les aspects sociaux et psychologiques de la séparation.
- Les réactions et besoins des enfants en fonction de leur âge.
- Des informations juridiques sur les effets de la séparation et du divorce.
- Ce que permet la médiation familiale.
- Les informations et ressources près de chez vous.

Vous pourrez échanger sur ces sujets pendant la séance.

Votre participation est libre et gratuite.

Samedi 5 mai de 10h30 à 12h30



66, Avenue Jean Jaurès
Tél: 01 74 04 22 10

CARNET

Naissances

Elicia Perrin Cunha, Emilie Fisseau, Adam Ruellan, Chloé Silverio Franco

Mariage

Emmanuel L'Hostis et Marie Le Mortellec

Décès

Joël Debout, Mokonda Nkakasa épouse Lokenyo

LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales de Domont
Conception, rédaction, coordination, photos réalisation:
Agence RDVA - Montmorency (S. Brianchon)
Service Communication - 01 39 35 55 04
Impression: RAS • Tirage: 8 500 exemplaires • Dépôt légal à parution